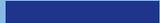


---

**Note**  
**méthodologique**  
Référentiel  
PACTES 2023



## Table des matières

Méthodologie de l'évaluation .....	3
Tableau de synthèse des engagements de PACTES .....	6
Les actions RSE évaluées dans le questionnaire OSERLEEM .....	8

# La méthodologie de l'évaluation de PACTES

## 1. Le plan d'engagement sociétal du Leem

Les entreprises membres du Leem ont identifié en 2021, en concertation avec leurs parties prenantes, six axes d'engagement prioritaires, ainsi que des indicateurs clés associés. Ces axes d'engagement sont articulés avec les objectifs de développement durable et

de pilotage commune OSERLeem<sup>(2)</sup>. Ce questionnaire a été ouvert aux volontaires pour une seconde session, début 2023, sur les actions mises en place en 2022. Une auto-évaluation à choix multiples permet d'y indiquer si chaque action proposée par le Leem a été ou non déployée par l'entreprise. Pour chacune, les entreprises ont le choix de répondre



Axe 1

### Patients

Renforcer la prise en compte des attentes des patients



Axe 2

### Approvisionnement

Poursuivre la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments



Axe 3

### Collectif

Contribuer à la construction d'une société inclusive



Axe 4

### Transparence

Renforcer la transparence des liens et des financements



Axe 5

### Environnement

Renforcer la contribution du secteur à la protection de l'environnement



Axe 6

### Stratégie

Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise

la norme ISO 26000<sup>(1)</sup>, adaptée au secteur par le Leem. Concrètement, la feuille de route responsable du secteur est structurée autour de ces axes, qui sont déclinés en engagements et en objectifs concrets. (*Voir annexe tableau synthèse des engagements*).

## 2. L'auto-évaluation

Un dispositif a été spécialement conçu par le Leem pour aider les entreprises volontaires à s'engager dans PACTES : un guide incluant un parcours de progrès recense des actions traduisant différents degrés de maturité pour chacun des engagements de PACTES ; ces actions font l'objet d'un questionnaire aux entreprises, accessible sur la plateforme

OUI/NON, « En cours », « NA » (non applicable) ou de ne pas répondre. Pour qu'une question soit considérée comme « non applicable », elle doit impérativement faire l'objet d'un commentaire résumant les conditions de cette non-applicabilité.

Depuis 2023, les actions « en cours » sont prises en compte dans le calcul de la note.

(1) Publiée en 2010, la norme internationale ISO 26000 donne des lignes directrices aux entreprises et aux organisations pour opérer de manière socialement responsable.

(2) OSERLeem signifie Outil de Suivi des Entreprises Responsables du Leem

### 3. L'évaluation du niveau de maturité et sa métrique

En 2022, les résultats de l'auto-évaluation ont été confiés pour analyse à la société externe de notation extra-financière EthiFinance, qui a mis en place une métrique d'évaluation sectorielle afin d'objectiver le niveau de maturité sociétale du secteur.

En 2023, cette analyse a été confiée au cabinet Des Enjeux & Des Hommes. Celui-ci a apporté des évolutions à la méthodologie initiale, pour que les ré-

sultats reflètent davantage les engagements des adhérents du Leem.

La grille d'évaluation des actions a été construite autour de trois niveaux de maturité : « initial », « intermédiaire » et « avancé ». (Voir tableau ci-dessous). Afin d'intégrer la porosité entre les deux premiers niveaux de maturité — « initial » (relevant essentiellement de la conformité réglementaire) et « intermédiaire » (qualifiant les actions un peu plus avancées) —, l'échelle de notation EthiFinance a été définie comme suit :

Actions dans OSERLeem	Pondération	Pondération sur 100%	Nombre de points cible	Note /10	Niveau de maturité
INITIAL	50%	30%	6pts	<b>0&gt;3</b>	INITIAL
INTERMÉDIAIRE	50%	30%		<b>3&gt;6</b>	INTERMÉDIAIRE
AVANCÉ	100%	40%	4pts	<b>6&gt;10</b>	AVANCÉ

► La part des actions « initiales » et « intermédiaires » déployées pour chaque engagement est rapportée à la somme de l'ensemble des actions proposées sur ces mêmes segments de maturité. Cette part, exprimée en %, est rapportée sur un premier sous-total de 6 points.

► Les actions dites « avancées », qui reflètent les pratiques les plus avancées en termes d'intégration stratégique et organisationnelle, sont valorisées via un second sous-total sur 4 points résultant d'une même valorisation des dites actions (nombre d'actions matures déployées sur nombre d'actions suggérées).

La somme des deux sous-totaux susmentionnés permet l'attribution d'une note sur 10 témoignant du niveau de maturité général pour chaque engagement selon l'échelle de maturité ci-dessus.

En consolidation, une approche équilibrée des engagements et des axes est privilégiée, assurant une valorisation égale de l'ensemble des thématiques d'évaluation et une simplification de l'analyse des résultats.

Cette simplification ne doit cependant pas faire oublier les disparités qui peuvent exister entre des actions relatives à un même engagement aux objectifs multiples, comme c'est le cas dans l'axe 3 (problématiques d'inclusion).

Le niveau de maturité de chaque axe se calcule par la moyenne de l'ensemble des engagements qui le composent. Selon la même logique, la moyenne équilibrée des différents axes donne ensuite une note de maturité globale pour chaque entreprise (cf. schéma ci-contre).

<b>AXE 1</b> 1/6	Engagement 1/3	Engagement 1/3	Engagement 1/3	<b>Note axe</b>	
<b>AXE 2</b> 1/6	Engagement 1/2	Engagement 1/2			
<b>AXE 3</b> 1/6	Engagement 1/3	Engagement 1/3	Engagement 1/3		
<b>AXE 4</b> 1/6	Engagement 1/2	Engagement 1/2			
<b>AXE 5</b> 1/6	Engagement 1/4	Engagement 1/4	Engagement 1/4	Engagement 1/4	
<b>AXE 6</b> 1/6	Engagement 1/2	Engagement 1/2			
<b>Note globale</b>					

Les tableaux suivants détaillent le référentiel PACTES ainsi que les actions RSE associées selon leur niveau de maturité, évaluées dans le questionnaire OSERLeem.

## TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS DE PACTES

<b>AXE 1</b>	<b>Renforcer la prise en compte des attentes des patients</b>
<b>ENGAGEMENT 1</b>	<b>Renforcer la prise en compte des attentes des patients dans les activités de l'entreprise</b>
OBJECTIF 1	Développer des initiatives pour faciliter le recueil et la prise en compte des attentes des patients dans toutes les activités de l'entreprise
<b>ENGAGEMENT 2</b>	<b>Renforcer l'implication des patients dans la recherche</b>
OBJECTIF 1	Développer et coconstruire des initiatives pour favoriser l'accès aux informations sur les essais cliniques
OBJECTIF 2	Prendre en compte l'expérience patient dans les essais cliniques en favorisant leur participation dès la conception des projets de recherche
<b>ENGAGEMENT 3</b>	<b>Participer à l'amélioration des parcours de soins afin de favoriser l'autonomie des patients</b>
OBJECTIF 1	Développer les actions favorisant le bon usage du médicament et la pertinence des soins
OBJECTIF 2	Développer des services associés au médicament pour améliorer le parcours du patient et favoriser la prise en compte du « retour patient » dans son évaluation
<b>AXE 2</b>	<b>Poursuivre la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments</b>
<b>ENGAGEMENT 1</b>	<b>Diminuer les ruptures de stocks en médicaments essentiels</b>
OBJECTIF 1	Sécuriser l'approvisionnement d'une liste spécifique de médicaments essentiels
OBJECTIF 2	Assurer un suivi systématique des ruptures et le communiquer de façon transparente
<b>ENGAGEMENT 2</b>	<b>Améliorer l'information en situation de tension d'approvisionnement</b>
OBJECTIF 1	Généraliser et optimiser l'information disponible sur la disponibilité des stocks pour les parties prenantes
<b>AXE 3</b>	<b>Contribuer à la construction d'une société inclusive</b>
<b>ENGAGEMENT 1</b>	<b>Renforcer la diversité dans le recrutement</b>
OBJECTIF 1	Accroître la part de collaborateurs en situation de handicap employés par l'entreprise
OBJECTIF 2	Mieux intégrer les publics éloignés de l'emploi dans le recrutement
OBJECTIF 3	Promouvoir les métiers du médicament auprès des jeunes
OBJECTIF 4	Développer une politique volontariste de recrutement d'alternants
<b>ENGAGEMENT 2</b>	<b>Soutenir les aidants et les personnes impactées par leur état de santé afin de les maintenir en emploi</b>
OBJECTIF 1	Mettre en place un programme de soutien pour identifier, prendre en compte et valoriser l'expérience et l'expertise des aidants et des personnes fragilisées par leur état de santé au sein de l'entreprise
OBJECTIF 2	Œuvrer pour le maintien dans l'emploi des aidants et personnes fragilisées dans leur emploi en raison de leur état de santé
<b>ENGAGEMENT 3</b>	<b>Accélérer la politique d'égalité femmes/hommes</b>
OBJECTIF 1	Atteindre la parité dans les instances de décision des entreprises à l'horizon 2025
OBJECTIF 2	Atteindre l'égalité des salaires et promotions professionnelles pour un « travail de valeur égale » à l'horizon 2025
OBJECTIF 3	Favoriser la prise en compte de la parentalité dans les entreprises

## **AXE 4 Renforcer la transparence des liens et des financements**

### **ENGAGEMENT 1 Assurer une information adaptée et transparente sur les relations des entreprises du médicament avec les professionnels de santé et les patients**

OBJECTIF 1 Formaliser l'engagement du secteur vis-à-vis de ses parties prenantes et communiquer sur cet engagement

OBJECTIF 2 Favoriser la lisibilité des liens avec les parties prenantes

### **ENGAGEMENT 2 Informer sur les aides publiques et investissements en matière de recherche et de développement**

OBJECTIF 1 Informer sur le montant des aides publiques perçues en matière de recherche et développement (R&D)

OBJECTIF 2 Communiquer chaque année le montant des investissements réalisés sur le territoire en recherche et développement

## **AXE 5 Renforcer la contribution du secteur à la protection de l'environnement**

### **ENGAGEMENT 1 Être un contributeur actif aux objectifs sur le climat de l'accord de Paris**

OBJECTIF 1 Rester sous le seuil des 1,5°C de réchauffement planétaire établi par l'accord de Paris pour le scope 1 et 2 à l'horizon 2040

OBJECTIF 2 Rester sous le seuil des 2°C de réchauffement planétaire établi par l'accord de Paris pour le scope 3 à l'horizon 2040

### **ENGAGEMENT 2 Améliorer l'empreinte environnementale des déchets d'emballages**

OBJECTIF 1 Privilégier l'utilisation de matières respectueuses de l'environnement dans les emballages

OBJECTIF 2 Mettre en place et participer aux initiatives d'éco-conception des emballages (tables rondes, Comité stratégique de filière, Adelphe...).

### **ENGAGEMENT 3 Agir pour la préservation de la biodiversité**

OBJECTIF 1 Agir pour diminuer l'impact des activités de l'entreprise sur la biodiversité et contribuer à sa protection

### **ENGAGEMENT 4 Être acteur de la santé environnementale**

OBJECTIF 1 Analyser, prévenir et mieux documenter les risques liés aux résidus des médicaments

OBJECTIF 2 Favoriser le remplacement des substances les plus à risque pour l'environnement présentes dans les médicaments

OBJECTIF 3 Participer à la recherche sur les impacts en santé du changement climatique

## **AXE 6 Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise**

### **ENGAGEMENT 1 Mettre en place une gouvernance qui permette d'intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise**

OBJECTIF 1 Intégrer des critères RSE dans la stratégie de l'entreprise

OBJECTIF 2 Établir un dialogue régulier et constructif avec ses parties prenantes

OBJECTIF 3 Assurer le pilotage de la performance RSE de l'entreprise

### **ENGAGEMENT 2 Former l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la RSE**

OBJECTIF 1 Sensibiliser les salariés aux enjeux de la RSE

OBJECTIF 2 Former les responsables RSE aux enjeux spécifiques de la RSE pharmaceutique

# LES ACTIONS RSE ÉVALUÉES DANS LE QUESTIONNAIRE OSERLEEM

## AXE 1 Renforcer la prise en compte des attentes des patients

### ENGAGEMENT 1 Renforcer la prise en compte des attentes des patients dans les activités de l'entreprise

OBJECTIF DU SECTEUR • **Développer des initiatives pour faciliter le recueil et la prise en compte des attentes des patients dans toutes les activités de l'entreprise**

#### ACTIONS ASSOCIÉES

**INITIAL** Mettre en place un contact privilégié référent/patient afin de faciliter le dialogue avec les associations.

**INTERMÉDIAIRE** Développer des actions de formation et d'information auprès des collaborateurs sur les enjeux patients.  
Mettre en place des instances de dialogue et de coconstruction avec les associations de patients.

**AVANCÉ** Recueillir la préférence patient sur les initiatives ayant un impact patient.  
Évaluer « la satisfaction patient », concernant les initiatives menées en collaboration avec les associations de patients dans l'entreprise.

### ENGAGEMENT 2 Renforcer l'implication des patients dans la recherche

OBJECTIFS DU SECTEUR • **Développer et coconstruire des initiatives pour favoriser l'accès aux informations sur les essais cliniques**  
• **Prendre en compte l'expérience patient dans les essais cliniques en favorisant leur participation dès la conception des projets de recherche**

#### ACTIONS ASSOCIÉES

**INITIAL** Élaborer et déployer un dispositif d'information à destination des associations de patients.  
Garantir une information de qualité aux investigateurs sur les résultats des essais cliniques pour que les patients soient informés.  
Mettre en place des outils d'identification rétrospective des besoins des patients en vue de leur future intégration dans les protocoles.  
Mettre en place des guidelines internes sur l'implication des patients dans les essais cliniques.

**INTERMÉDIAIRE** Mettre en place, en collaboration avec des associations, un recueil prospectif de besoins des patients concernant ses propres essais cliniques.  
Coconstruire des dispositifs d'information autour de la recherche clinique avec les associations.

**AVANCÉ** Impliquer les associations de patients dans l'élaboration des protocoles de recherche.  
Identifier, en collaboration avec les associations de patients, des critères de qualité de vie pertinents et faire évoluer des critères secondaires en fonction des besoins des associations de patients.

### **ENGAGEMENT 3 Participer à l'amélioration des parcours de soins afin de favoriser l'autonomie des patients**

**OBJECTIF DU SECTEUR** • **Développer les actions favorisant le bon usage du médicament et la pertinence des soins**

#### **ACTIONS ASSOCIÉES**

<b>INITIAL</b>	Mettre en place un process afin de s'assurer du respect des exigences réglementaires. Mettre à disposition une information accessible et actualisée pour les patients.
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	Élaborer des actions et programmes de bon usage avec les associations de patients et les professionnels de santé. Développer des actions pour favoriser le suivi du médicament en conditions réelles d'utilisation (complémentaire aux exigences réglementaires).
<b>AVANCÉ</b>	Identifier, en collaboration précoce avec les associations, les besoins et les attentes des patients pour coconstruire avec eux les actions et programmes adaptés favorisant le bon usage. Développer des méthodes pour favoriser le suivi du médicament en conditions réelles d'utilisation (complémentaire aux exigences réglementaires).

**OBJECTIF DU SECTEUR** • **Développer des services associés au médicament pour améliorer le parcours du patient et favoriser la prise en compte du «retour patient» dans son évaluation**

#### **ACTIONS ASSOCIÉES**

<b>INITIAL</b>	Proposer des outils et services (brochures, réunions d'information, etc.) aux associations de patients pour apporter des informations sur les pathologies, leurs conséquences, leur prise en charge. Mener des études et enquêtes pour évaluer l'impact de la maladie sur le parcours de vie du patient. Élaborer des services associés au médicament visant à améliorer le parcours du patient.
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	Identifier, en collaboration avec les associations, les ruptures de parcours de vie des patients. Élaborer des services associés au médicament visant à améliorer le parcours du patient, en collaboration avec les associations de patients. Structurer et développer le recueil des données en conditions réelles d'utilisation pour mieux prendre en compte les besoins et attentes des patients dans l'évaluation des parcours de soins.
<b>AVANCÉ</b>	Exploiter les données en conditions réelles d'utilisation avant de développer, en collaboration avec les associations, des services pour améliorer le parcours du patient. Suivre la pertinence de la solution proposée sur le parcours en termes de satisfaction patients et d'impact.

**AXE 2 Poursuivre la sécurisation de l’approvisionnement en médicaments**

**ENGAGEMENT 1 Diminuer les ruptures de stocks en médicaments essentiels**

**OBJECTIFS DU SECTEUR** • **Sécuriser l’approvisionnement d’une liste spécifique de médicaments essentiels**  
 • **Assurer un suivi systématique des ruptures et le communiquer de façon transparente**

**ACTIONS ASSOCIÉES**

<b>INITIAL</b>	<p>Se connecter à la plateforme TRACStocks</p> <p>Établir des plans de gestion des pénuries (PGP) pour les médicaments MITM.</p> <p>Identifier les médicaments essentiels (ou « critiques ») de son portefeuille de médicaments.</p> <p>Alerter proactivement les autorités en cas de rupture ou risque de rupture de MITM pouvant avoir un impact sur l’approvisionnement global du marché et proposer un suivi des stocks dans la plateforme TRACStocks.</p> <p>Mettre à disposition une information standardisée sur la disponibilité des médicaments essentiels directement accessible aux pouvoirs publics au travers de la plateforme TRACStocks pour leur permettre de partager l’information avec les associations de patients et les professionnels de santé en cas de tension et de rupture.</p>
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	<p>Suivre l’efficacité des PGP sur la réduction des ruptures pour les médicaments essentiels et optimiser les procédures mises en place le cas échéant.</p> <p>Partager avec le comité de direction et les collaborateurs les mesures clés mises en place au sein des PGP et l’état des pénuries.</p>
<b>AVANCÉ</b>	<p>Assurer le suivi de la diminution des ruptures en utilisant les indicateurs existants.</p> <p>Mettre en place une revue périodique de la qualité et de l’efficacité des PGP.</p>

**ENGAGEMENT 2 Améliorer l’information en situation de tension d’approvisionnement**

**OBJECTIF DU SECTEUR** • **Généraliser et optimiser l’information disponible sur la disponibilité des stocks<sup>(2)</sup> pour les parties prenantes**

**ACTIONS ASSOCIÉES**

<b>INITIAL</b>	<p>Former les collaborateurs en charge de véhiculer l’information afin qu’ils puissent expliquer aux différentes parties prenantes les enjeux de la chaîne d’approvisionnement.</p> <p>Adhérer au DP-Ruptures.</p>
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	<p>Optimiser les messages partagés dans le DP-Ruptures et les actualiser en fonction de l’évolution de la situation.</p> <p>Communiquer sur les situations de tension ou de rupture auprès des acteurs de la chaîne pharmaceutique.</p>
<b>AVANCÉ</b>	<p>Communiquer auprès de l’ensemble des parties prenantes avec transparence sur sa gestion des ruptures en utilisant les indicateurs existants.</p> <p>Intégrer un suivi de la satisfaction des parties prenantes – associations patients, pharmaciens, professionnels de santé.</p>

(2) Dans le respect des règles de la concurrence.

### AXE 3 Contribuer à la construction d'une société inclusive

#### ENGAGEMENT 1 Renforcer la diversité dans le recrutement

OBJECTIF DU SECTEUR • **Accroître la part de collaborateurs en situation de handicap employés par l'entreprise**

##### ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	<p>Rendre public son engagement à lutter contre les discriminations et s'engager en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap auprès des candidats et de ses parties prenantes.</p> <p>Nommer un référent handicap, chargé de veiller, en collaboration avec la direction RH, à l'accessibilité et l'intégration des nouveaux recrutés.</p> <p>Former les RH et managers au recrutement de personnes en situation de handicap.</p>
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	<p>Initier des actions de mentorat et des rencontres pour développer l'attractivité de la branche auprès des étudiants et des jeunes en situation de handicap</p> <p>Fixer un objectif d'emploi direct de collaborateurs en situation de handicap avec les RH et les recruteurs, associé à un plan d'action et à des indicateurs de suivi. La direction est engagée dans cette stratégie.</p> <p>Travailler avec HandiEM et d'autres organismes compétents (les CAP Emploi, les missions locales) pour mettre en conformité les processus de recrutement avec un objectif d'accessibilité.</p>
<b>AVANCÉ</b>	<p>Atteindre et dépasser l'objectif sectoriel de 4% d'emplois directs de collaborateurs en situation de handicap.</p> <p>Recruter au moins 5% d'alternants en situation de handicap dans les effectifs d'alternants pour favoriser l'inclusion.</p> <p>Développer des mesures expérimentales intégrées à la stratégie de recrutement afin de favoriser l'égalité des chances et l'intégration de personnes handicapées.</p> <p>S'insérer dans un projet durable d'insertion des personnes handicapées en lien avec les associations et organismes pertinents.</p> <p>Établir des partenariats avec des cabinets de recrutement spécialisés, avec obligation de résultat.</p> <p>Étudier systématiquement la possibilité de recourir à des établissements ou services d'aide par le travail (Esat) ou des entreprises adaptées (EA) comme fournisseurs.</p>

OBJECTIF DU SECTEUR • **Mieux intégrer les publics éloignés de l'emploi dans le recrutement**

##### ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	<p>Rendre public son engagement à lutter contre toutes les discriminations et à s'engager pour l'égalité des chances.</p> <p>Initier une démarche de soutien financier en direction des acteurs associatifs de l'insertion professionnelle.</p>
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	<p>Organiser et développer le mécénat financier et de compétences en direction des acteurs associatifs de l'insertion professionnelle.</p> <p>Former les équipes à la non-discrimination dans le recrutement et le déroulement de carrière et favoriser leur participation à des dynamiques de parrainage ou d'accompagnement.</p> <p>Mener des dispositifs pilotes sur des outils favorisant l'égalité des chances dans le processus de recrutement.</p> <p>Créer un poste de référent ou une mission « égalité des chances ».</p>
<b>AVANCÉ</b>	<p>Développer un partenariat de long terme en faveur de l'emploi régulier de publics éloignés dans l'entreprise avec les acteurs associatifs actifs de l'insertion professionnelle, qui débouche sur des embauches régulières (Nos quartiers ont du talent pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou les zones de revitalisation rurale...).</p> <p>Recourir aux outils favorisant l'égalité des chances dans les processus de recrutement (méthode de recrutement par simulation, préparation opérationnelle à l'emploi...).</p> <p>Utiliser pleinement le dispositif des emplois francs ou d'autres dispositifs internes à l'entreprise.</p>

OBJECTIF  
DU SECTEUR

• **Promouvoir les métiers du médicament auprès des jeunes**

ACTIONS ASSOCIÉES

**INITIAL**

Proposer au moins une fois par an des offres de stage de tous niveaux scolaires (secondaire et supérieur) via les canaux usuels.

Mener des actions ponctuelles de sensibilisation dans les établissements scolaires à l'initiative des salariés.

**INTERMÉDIAIRE**

Déposer des offres de stage auprès des établissements locaux (lycées et universités) coïncidant avec les périodes de vacances scolaires.

Construire un parcours d'accueil pour les stages de découverte afin de permettre au stagiaire d'en apprendre sur plusieurs métiers et services.

Mener des actions ponctuelles de sensibilisation aux métiers du médicament dans les établissements.

Former un vivier d'intervenants/ambassadeurs des métiers du médicament auprès des jeunes.

**AVANCÉ**

Se fixer des objectifs sur des actions de sensibilisation des jeunes.

Mettre en place des partenariats avec les collèges du réseau d'éducation prioritaire REP et REP+ afin de proposer des stages de découverte aux élèves de 3<sup>e</sup> et des filières professionnelles ([www.monstagedetroisieme.fr](http://www.monstagedetroisieme.fr)).

Déposer des offres de stage ou d'alternance de tous niveaux scolaires ciblant les publics les plus éloignés de l'emploi via des canaux variés : établissements scolaires, missions locales et associations luttant contre le décrochage scolaire.

En partenariat avec des associations, proposer aux salariés de s'engager dans des actions de mentorat auprès de jeunes et étudiants, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Mener régulièrement, et en partenariat avec des établissements, des actions de découverte de l'entreprise, de sensibilisation à l'entrepreneuriat et d'appréhension des métiers.

OBJECTIF  
DU SECTEUR

• **Développer une politique volontariste de recrutement d'alternants**

ACTIONS ASSOCIÉES

**INITIAL**

Accueillir 3% d'alternants dans les effectifs de l'entreprise.

Mettre en place une politique d'accueil des alternants au sein de l'entreprise.

**INTERMÉDIAIRE**

Accueillir entre 3 et 5% d'alternants dans les effectifs.

Créer un vivier de tuteurs qualifiés au sein de l'entreprise en formant des collaborateurs aux responsabilités des maîtres d'apprentissage.

Établir un contact avec des organismes de formation ciblés pour favoriser le recrutement des alternants et la diffusion des offres.

**AVANCÉ**

Accueillir plus de 5% d'alternants dans les effectifs.

Nouer des partenariats avec des organismes de formation pour accueillir chaque année des étudiants de tous niveaux scolaires du supérieur.

Le recrutement d'alternants est intégré à la politique globale d'inclusion et diversité, et promeut notamment l'intégration de jeunes issus des quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV) et des zones de revitalisation rurale (ZRR), ou concernés par le handicap.

**ENGAGEMENT 2 Soutenir les aidants et personnes impactées par leur état de santé afin de les maintenir en emploi**

OBJECTIF DU SECTEUR ● **Mettre en place un programme de soutien pour identifier, prendre en compte et valoriser l'expérience et l'expertise des aidants et des personnes fragilisées par leur état de santé au sein de l'entreprise**

**ACTIONS ASSOCIÉES**

**INITIAL** Se doter d'une politique de sensibilisation à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle abordant la situation des aidants et des personnes malades.

Intégrer les aidants et les personnes malades qui le souhaitent à l'élaboration de la politique interne de sensibilisation à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

**INTERMÉDIAIRE** Aider les aidants à concilier leur vie professionnelle et leur rôle d'aidant grâce à une organisation du travail pertinente.

Offrir la possibilité aux collaborateurs aidants ou malades de partager leur expérience et leur expertise au sein de l'entreprise : participation à des groupes de travail, de recherche, consultation ponctuelle, organisation de campagnes de sensibilisation.

**AVANCÉ** Les collaborateurs aidants ou les malades sont systématiquement intégrés aux programmes s'ils le souhaitent afin de valoriser leur expérience et leur expertise.

Se doter d'un système de vigilance face à l'isolement des aidants et des personnes malades permettant de repérer les risques d'isolement et de les éviter.

Proposer un accompagnement personnalisé pour favoriser l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle aux aidants et aux personnes malades qui le souhaitent.

OBJECTIF DU SECTEUR ● **Œuvrer pour le maintien dans l'emploi des aidants et personnes fragilisées dans leur emploi en raison de leur état de santé**

**ACTIONS ASSOCIÉES**

**INITIAL** Formaliser sa politique de prise en compte des personnes fragilisées par leur état de santé.

Informers les salariés fragilisés par leur état de santé de cette politique, des aides et dispositifs mobilisables au niveau de l'entreprise, de la branche et par la réglementation.

Systématiser un bilan annuel avec les salariés aidants et les salariés fragilisés dans leur emploi en raison de leur état de santé pour analyser leurs besoins et leur situation.

**INTERMÉDIAIRE** Mettre en place une mission handicap avec une équipe pluridisciplinaire et une feuille de route partagée et portée par la direction.

Former les parties prenantes internes (managers, ressources humaines, services de santé au travail internes...) aux problématiques du maintien dans l'emploi.

Accompagner et développer l'employabilité quand l'état de santé du salarié peut être un frein à son reclassement ou à son évolution professionnelle.

**AVANCÉ** Prévenir et anticiper les ruptures professionnelles liées à l'environnement de travail : tendre vers zéro licenciement pour inaptitude, accompagner les arrêts de travail de plus de trois mois, les accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP), ainsi que le retour en poste.

Mettre en place des dispositifs d'assistance et d'avantages sociaux pour les salariés aidants et fragilisés dans leur emploi en raison de leur état de santé.

Systématiser l'intervention d'ergonomes ou spécialistes de la santé au travail lors de projets de restructuration, travaux, déménagements.

### ENGAGEMENT 3 Accélérer la politique d'égalité femmes/hommes

OBJECTIF DU SECTEUR • **Atteindre la parité dans les instances de décision et parmi les cadres dirigeants des entreprises à l'horizon 2025**

#### ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	Inscrire la diversité et la parité dans les objectifs des ressources humaines. Prendre des engagements publics en matière de diversité et d'égalité de traitement dans l'emploi, y compris pour les cadres dirigeants. Nommer un référent diversité/parité.
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	Formaliser l'exigence de diversité, et notamment de féminisation, dans les instances de direction. Mettre en place des programmes favorisant l'accès à des postes de direction aux femmes.
<b>AVANCÉ</b>	Atteindre la parité des dirigeant.es dans les instances de décision à horizon 2025. Mettre en place des canaux et systèmes d'alerte sur la discrimination d'évolution de carrière, un système de vigilance management et maternité. Actualiser régulièrement les processus RH pour s'assurer de l'inclusion des femmes. Obtenir une certification ou un label signifiant que l'entreprise s'engage dans une démarche de réexamen périodique des processus RH, concrétise une volonté forte de valoriser l'égalité professionnelle, et récompense l'exemplarité des pratiques.

OBJECTIF DU SECTEUR • **Atteindre l'égalité des salaires et promotions professionnelles pour un « travail de valeur égale » à l'horizon 2025**

#### ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	Publier chaque année le détail des indicateurs de son index d'égalité professionnelle, y compris les éléments portant sur la rémunération. Signer un accord collectif sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en lien avec les institutions représentatives du personnel, portant notamment sur la rémunération.
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	Partager le détail des éventuelles mesures de correction engagées pour remédier aux anomalies et inégalités qui ont été constatées. Former les managers aux enjeux de l'équité salariale et à en tenir compte lors des entretiens d'évaluation annuels.
<b>AVANCÉ</b>	Rendre accessible les paramètres objectivant la rémunération (fixe et variable) afin de garantir une égalité de traitement, notamment lors des entretiens d'évaluation annuels Implémenter un système de vigilance en termes d'écart de rémunération, et mettre en place des mesures correctives si besoin

OBJECTIF  
DU SECTEUR

• Favoriser la prise en compte de la parentalité dans les entreprises

---

ACTIONS ASSOCIÉES

**INITIAL**

Encourager les jeunes pères à bénéficier du congé légal de paternité.  
Signer un accord collectif sur la parentalité.  
Informer les jeunes parents sur leurs droits sociaux.  
Accompagner le recrutement de femmes enceintes.

**INTERMÉDIAIRE**

Encourager les jeunes pères à prendre quatre semaines de congé paternité, en complétant la différence de salaire.  
Signer un accord collectif sur la parentalité.  
Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à l'engagement de l'entreprise sur la prise en compte de la parentalité et former les RH.  
Adopter des politiques favorisant la flexibilité du temps de travail.

**AVANCÉ**

Permettre aux jeunes pères de prendre au moins six semaines de congé paternité à horizon 2025, en complétant la différence de salaire.  
Former les managers à l'accompagnement des départs et retours de congés paternité et maternité.  
Proposer des services et soutiens facilitant le quotidien des parents et la reprise du travail.

---

**AXE 4****Renforcer la transparence des liens et des financements****ENGAGEMENT 1 Assurer une information adaptée et transparente sur les relations des entreprises du médicament avec les professionnels de santé et les patients****OBJECTIFS  
DU SECTEUR**

- **Formaliser l'engagement du secteur vis-à-vis de ses parties prenantes et communiquer sur cet engagement**
- **Favoriser la lisibilité des liens avec les parties prenantes**

**ACTIONS ASSOCIÉES****INITIAL**

S'assurer que la déclaration des liens d'intérêts soit bien organisée, suivie et mise à jour.  
S'assurer du respect des dispositions déontologiques professionnelles (DDP).  
Formaliser l'engagement de l'entreprise en matière de transparence vis-à-vis des associations de patients et des professionnels de santé.  
Former tous les collaborateurs aux enjeux de la transparence et des liens d'intérêts.

**INTERMÉDIAIRE**

Faire de la transparence un pilier stratégique de l'entreprise pour favoriser l'émergence d'un cadre de dialogue de confiance avec les associations de patients et les professionnels de santé.  
Publier tous les financements réalisés auprès des associations de patients sur son site internet (aller au-delà des obligations légales en matière de transparence).  
Co-élaborer une charte commune avec les associations de patients et les professionnels de santé, précisant des engagements réciproques en matière de transparence et les mécanismes à mettre en œuvre pour les honorer.  
Publier cet engagement d'une manière collective.

**AVANCÉ**

Mettre en place un audit interne et/ou externe sur la gestion des liens d'intérêts et la politique mise en place (individuelle et collective).  
Rendre publics les résultats des audits.  
Communication conjointe de l'entreprise avec les associations de patients et les professionnels de santé sur le suivi des engagements cosignés.

## **ENGAGEMENT 2 Informer sur les aides publiques et investissements en matière de recherche et développement**

**OBJECTIF DU SECTEUR** • **Informer sur le montant des aides publiques perçues en matière de recherche et développement (R&D)**

### **ACTIONS ASSOCIÉES**

**INITIAL** L'entreprise déclare au Comité économique des produits de santé (CEPS) le montant des investissements publics de R&D dont elle a bénéficié pour le développement de médicaments inscrits ou ayant vocation à être inscrits sur l'une des listes mentionnées au premier alinéa de l'article L.5123-2 du code de santé publique ou aux deux premiers alinéas de l'article L.162-17 du code de la Sécurité sociale.

**INTERMÉDIAIRE** L'entreprise communique publiquement le montant des investissements publics de R&D dont elle a bénéficié en France pour le développement de médicaments inscrits ou ayant vocation à être inscrits sur l'une des listes mentionnées au premier alinéa de l'article L.5123-2 du code de santé publique ou aux deux premiers alinéas de l'article L.162-17 du code de la Sécurité sociale.

**AVANCÉ** L'entreprise publie de manière agrégée le montant des investissements publics de R&D dont elle a bénéficié au niveau mondial pour le développement de médicaments.

**OBJECTIF DU SECTEUR** • **Communiquer chaque année le montant des investissements réalisés sur le territoire en recherche et développement**

### **ACTIONS ASSOCIÉES**

**INITIAL** L'entreprise déclare au CEPS le montant des contributions financières qu'elle a versé aux organismes publics de recherche et de développement.

**INTERMÉDIAIRE** L'entreprise communique publiquement le montant des contributions financières qu'elle a versé aux organismes publics de recherche et de développement en France.

**AVANCÉ** L'entreprise publie le montant des contributions financières qu'elle a versé aux organismes publics de recherche et de développement au niveau mondial.

## AXE 5 – Renforcer la contribution du secteur à la protection de l'environnement

### ENGAGEMENT 1 Être un contributeur actif aux objectifs sur le climat de l'accord de Paris

OBJECTIFS DU SECTEUR	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Rester sous le seuil des 1,5°C de réchauffement planétaire établi par l'accord de Paris pour le scope 1 et 2 à l'horizon 2040</b></li><li>• <b>Rester sous le seuil des 2°C de réchauffement planétaire établi par l'accord de Paris pour le scope 3 à l'horizon 2040</b></li></ul>
-------------------------	--

#### ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	<p>Effectuer un bilan d'émission de gaz à effet de serre (GES) sur la totalité des scopes 1 (production directe via les procédés...) et 2 (contrat d'énergie...) et certains postes du scope 3 afin d'identifier les principales sources d'émissions.</p> <p>Mener des actions non structurées afin de réduire les émissions de GES : actions sur des postes précis d'émissions même si ces dernières ne sont pas suivies.</p> <p>Mobiliser les acteurs pertinents autour des sources principales d'émission.</p> <p>Sensibiliser en interne au changement climatique.</p> <p>Participer à la trajectoire commune définie par le Leem.</p>
----------------	--

<b>INTERMÉDIAIRE</b>	<p>Réaliser un bilan carbone et définir des objectifs de réduction des émissions de GES des scope 1, 2 et 3.</p> <p>Mettre en place des mesures permettant de réduire ces émissions et quantifier les réductions potentielles.</p> <p>Évaluer l'efficacité des actions mises en place.</p>
----------------------	--

<b>AVANCÉ</b>	<p>Déployer le plan d'action permettant d'être en accord avec les engagements de la France en termes de trajectoire carbone, évaluer les impacts du déploiement et revoir le plan régulièrement, afin de corriger l'atteinte de la trajectoire.</p>
---------------	---

### ENGAGEMENT 2 Améliorer l'empreinte environnementale des déchets d'emballage

OBJECTIF DU SECTEUR	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Privilégier l'utilisation de matières respectueuses de l'environnement dans les emballages</b></li></ul>
------------------------	---

#### ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	<p>Réaliser une cartographie des matières premières utilisées par l'entreprise pour ses emballages :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1/ Identifier les matières impactantes pour l'environnement pouvant être présentes dans les emballages de médicaments.</li><li>2/ Identifier les matières qui perturbent la filière de recyclage</li></ol> <p>Identifier des pistes de substitution des matières impactantes pour l'environnement.</p>
----------------	---

<b>INTERMÉDIAIRE</b>	<p>Proposer et étudier des solutions pour le remplacement des matières impactantes pour l'environnement.</p> <p>Les matières impactantes pour l'environnement ayant un substitut identifié sont remplacées.</p>
----------------------	---

<b>AVANCÉ</b>	<p>Remplacer l'intégralité des matières impactantes pour l'environnement dans les emballages.</p> <p>Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue sur le sujet.</p>
---------------	---

OBJECTIF  
DU SECTEUR

- **Mettre en place et participer aux initiatives d'éco-conception des emballages**

ACTIONS ASSOCIÉES

**INITIAL**

S'informer et participer de manière ponctuelle aux initiatives d'éco-conception des emballages portées par le secteur.

Réaliser un état des lieux de leur recyclabilité.

Avoir un plan de prévention et d'écoconception

**INTERMÉDIAIRE**

Être partenaire régulier des initiatives d'éco-conception des emballages.

Mettre en place une méthode d'analyse du cycle de vie des nouveaux produits et emballages pour quantifier leur impact environnemental (consommation d'eau, émissions de GES, volume de déchets non valorisés, épuisement de ressources non renouvelables).

Démarrer un projet d'éco-conception des emballages pour au moins un de ses médicaments.

**AVANCÉ**

Les résultats de l'analyse du cycle de vie sont utilisés comme critères d'évaluation en phase de développement des produits.

Ces critères d'évaluation et les résultats sont publiés.

Réaliser une veille technologique sur le sujet de l'éco-conception des emballages.

**ENGAGEMENT 3 Agir pour la préservation de la biodiversité**

OBJECTIF  
DU SECTEUR

- **Agir pour diminuer l'impact des activités du secteur sur la biodiversité et contribuer à sa protection**

ACTIONS ASSOCIÉES

**INITIAL**

Nommer un référent ou un comité chargé du sujet biodiversité.

Connaître les obligations du protocole de Nagoya.

Mener des actions symboliques de réduction de l'impact de l'entreprise sur la biodiversité.

Sensibiliser ses équipes aux enjeux de la biodiversité et aux obligations légales.

Diagnostic de son ou ses sites.

**INTERMÉDIAIRE**

Réaliser un diagnostic des impacts du cycle de vie des médicaments sur la biodiversité à partir de quelques références produites par l'entreprise.

Former le référent biodiversité ainsi que les équipes pertinentes sur le protocole de Nagoya.

Mener des actions non structurées pour réduire l'impact de l'entreprise sur la biodiversité.

Tracer l'origine géographique des matières premières à risque pour l'environnement.

**AVANCÉ**

Réaliser un diagnostic des impacts du cycle de vie des médicaments sur la biodiversité à partir de l'ensemble des références produites par l'entreprise.

Structurer la démarche de protection de la biodiversité en concertation avec les parties prenantes pertinentes sur le sujet.

Intégrer l'impact sur la biodiversité dès la conception des produits et emballages grâce à des indicateurs.

Tracer l'ensemble des origines géographiques des matières premières naturelles utilisées.

#### ENGAGEMENT 4 Être acteur de la santé environnementale

OBJECTIFS  
DU SECTEUR

- Analyser, prévenir et mieux documenter les risques liés aux résidus des médicaments
- Favoriser le remplacement des substances les plus à risque pour l'environnement présentes dans les médicaments

##### ACTIONS ASSOCIÉES

**INITIAL**

Nommer une personne en charge de la thématique des résidus de médicaments.

Cartographier la liste des substances pouvant impacter l'environnement et présentes dans les nouveaux médicaments.

S'assurer de la bonne compréhension des impacts du sujet par les personnes en charge du sujet dans l'entreprise.

S'assurer d'une montée en compétence sur le sujet dans l'entreprise.

**INTERMÉDIAIRE**

Remplacer les substances les plus à risque pour l'environnement dans les nouveaux médicaments lancés par l'entreprise.

Participer à une montée en compétence collective sur les mesures de l'empreinte écologique des médicaments.

Mener des actions correctrices pour réduire les rejets de médicaments dans l'eau de son site de production.

**AVANCÉ**

Intégrer l'enjeu de réduction de l'utilisation des substances les plus à risque pour l'environnement dans la stratégie R&D de l'entreprise.

Participer à l'élaboration d'un affichage environnemental sectoriel.

OBJECTIF  
DU SECTEUR

- Participer à la recherche sur les impacts en santé du changement climatique

##### ACTIONS ASSOCIÉES

**INITIAL**

Faire un état des lieux de la recherche en santé environnementale.

Identifier les acteurs scientifiques et institutionnels français et européens sur la question.

**INTERMÉDIAIRE**

Nommer un référent sur la question.

Participer aux conférences locales et européennes sur le sujet.

Participer à la diffusion de la connaissance concernant le lien entre Climat et Santé .

**AVANCÉ**

Les pathologies liées au changement climatique sont un axe de recherche au sein de l'entreprise.

Développer des partenariats de recherche sur le lien entre climat et santé.

Intégrer des consortiums dédiés à cette thématique.

## AXE 6 Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise

### ENGAGEMENT 1 Mettre en place une gouvernance qui permette d'intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise

OBJECTIF DU SECTEUR ● **Intégrer des critères RSE dans la stratégie de l'entreprise**

#### ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	Intégrer dans les tableaux de bord de la direction des indicateurs RSE faisant l'objet d'une revue annuelle. Fixer des objectifs liés au déploiement de la stratégie RSE de l'entreprise dans les plans d'action et objectifs annuels.
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	Décliner les objectifs et plans d'action au niveau des métiers de l'entreprise. Intégrer des critères RSE dans la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux.
<b>AVANCÉ</b>	Étendre l'intégration des critères RSE à la rémunération des cadres dirigeants et managers. Intégrer des critères RSE dans la rémunération variable à court terme ou long terme, le bonus annuel, les plans d'intéressement. Communiquer sur le niveau de performance attendu pour l'obtention d'une part variable, ainsi que sur le niveau de performance atteint. Publier les indicateurs utilisés pour mesurer le niveau de performance atteint pour chaque critère RSE.

OBJECTIF DU SECTEUR ● **Établir un dialogue régulier et constructif avec ses parties prenantes**

#### ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	Identifier les principales parties prenantes de l'entreprise, c'est-à-dire les organisations ou individus qui ont des intérêts dans les activités de l'entreprise : collaborateurs, partenaires, fournisseurs et sous-traitants, clients et consommateurs, ONG, pouvoirs publics... Recenser les canaux de communication utilisés pour connaître les attentes et souhaits des parties prenantes : partenariats stratégiques, forums, panels de consultation, sondages, baromètres, réunions, newsletters, réseau social...
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	Qualifier la nature de la relation entretenue avec ses parties prenantes en termes de risques et opportunités : relation partenariale, hostile, neutre... Adopter une intensité de dialogue satisfaisante avec les parties prenantes identifiées comme prioritaires.
<b>AVANCÉ</b>	Réévaluer régulièrement la cartographie des parties prenantes établie. Utiliser les canaux de communication appropriés pour entretenir un dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes. Mettre en place une ou plusieurs instances de concertation représentatives avec les parties prenantes pertinentes. Ces instances ont une fonction consultative, voire décisionnelle, dans la définition des orientations stratégiques de l'entreprise.

OBJECTIF DU SECTEUR • **Assurer le pilotage de la performance RSE de l'entreprise**

ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	Nommer une personne responsable RSE au sein de l'entreprise. Un membre du CODIR de l'entreprise a sous sa responsabilité la démarche RSE de l'entreprise. Le référent rapporte de manière régulière aux instances de décision. Le responsable rapporte de manière régulière aux instances de décision. Publier chaque année un document mettant en avant les actions RSE menées durant l'année.
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	La stratégie RSE de l'entreprise est intégrée à la feuille de route de l'entreprise afin de faciliter l'acculturation par les collaborateurs. Publier chaque année un document spécifique présentant la stratégie RSE, les objectifs fixés et le niveau d'avancement de l'entreprise.
<b>AVANCÉ</b>	Créer un comité RSE au sein des instances de décision, composé des membres des instances de décision. La politique RSE est régulièrement ou systématiquement à l'ordre du jour des instances de décision et de supervision. La stratégie, les objectifs et le niveau d'avancement de l'entreprise sur les enjeux RSE sont intégrés à sa communication financière.

**ENGAGEMENT 2 Former l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la RSE**

OBJECTIF DU SECTEUR • **Sensibiliser les salariés aux enjeux de la RSE**

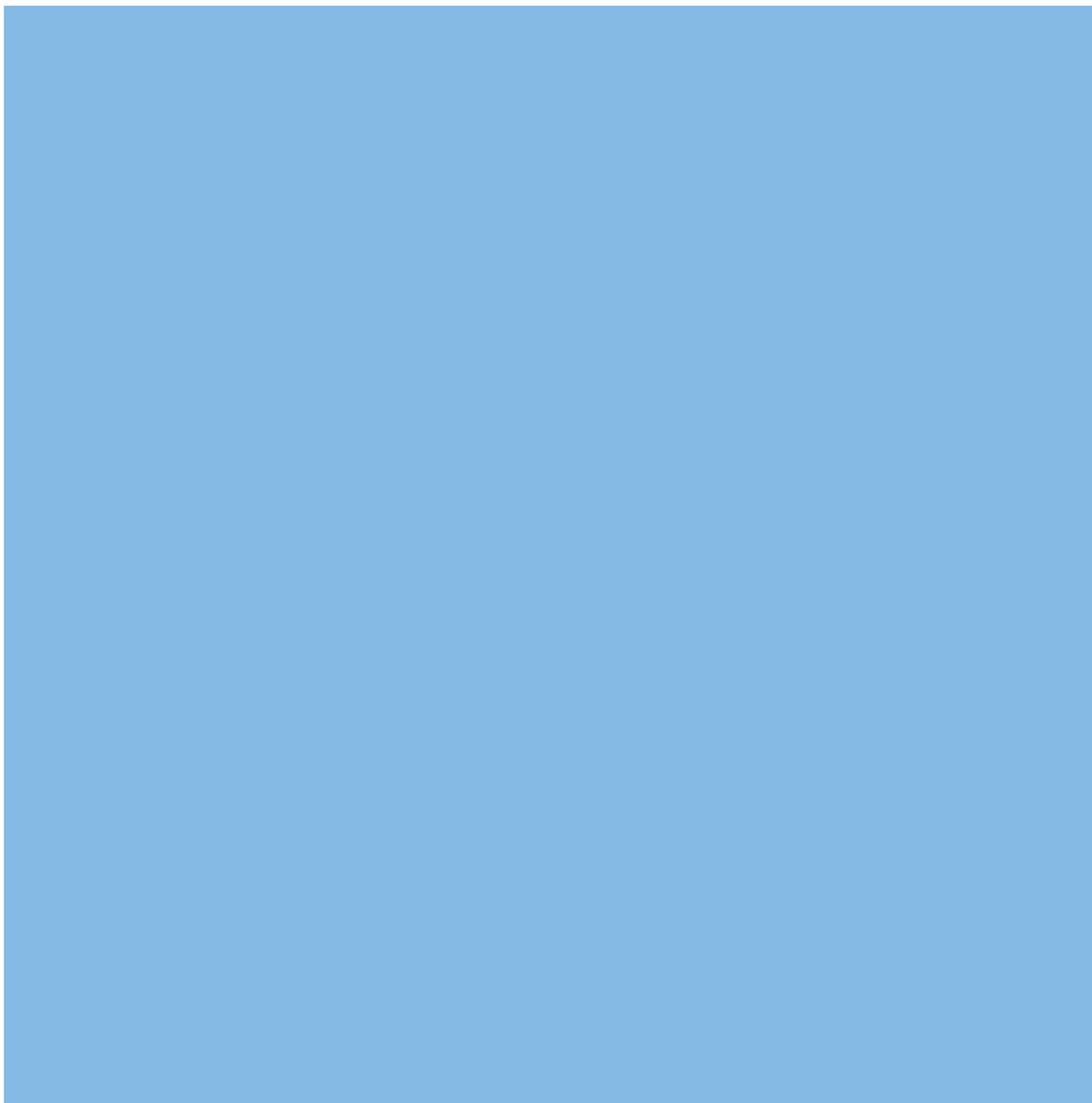
ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	Informar les salariés et les représentants du personnel sur les sujets pouvant avoir des répercussions au sein de l'entreprise (y compris la RSE). Les salariés volontaires ont la possibilité de s'impliquer dans la mise en œuvre des actions RSE en tant que relais de l'engagement.
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	Organiser régulièrement des réunions de sensibilisation permettant l'expression des salariés sur la RSE et la politique de l'entreprise. L'entreprise déploie la RSE dans tous ses services.
<b>AVANCÉ</b>	Des modules de formation spécifiques à l'intégration des problématiques de développement durable dans les métiers de l'entreprise sont intégrés dans les parcours offerts aux salariés. Évaluer régulièrement l'efficacité du dispositif de formation.

OBJECTIF DU SECTEUR • **Former les responsables RSE aux enjeux spécifiques de la RSE pharmaceutique**

ACTIONS ASSOCIÉES

<b>INITIAL</b>	Former les responsables RSE aux fondements de la RSE. Communiquer et donner accès aux ressources du Leem.
<b>INTERMÉDIAIRE</b>	Proposer une formation certifiante aux responsables RSE sur la RSE. Le responsable RSE assiste régulièrement à des conférences et événements sur les enjeux spécifiques de la RSE pharmaceutique.
<b>AVANCÉ</b>	Présenter à l'ensemble des dirigeants (ainsi qu'à leurs n-1) les fondements de la RSE ainsi que son application au sein de l'entreprise. Le responsable RSE participe à des groupes de travail, des tables rondes, des conférences et autres événements sur les enjeux spécifiques de la RSE pharmaceutique. Proposer une formation certifiante à l'ensemble des équipes RSE sur les enjeux spécifiques de la RSE pharmaceutique.



# leem

[www.leem.org](http://www.leem.org)